

Les Bois, le 10 septembre 2013

## *Avis officiel No 10/2013*

### DÉCHÈTERIE

#### **Récupération du papier :**

Après l'introduction de la taxe au sac, plusieurs abonnés du service des déchets ont pris l'habitude d'éliminer les cornets en papier ainsi que les sacs de fourrage en papier dans la benne de récupération du papier et sur recommandation de l'administration communale.

Bien qu'il s'agisse de papier, ces matériaux ne sont **MALHEUREUSEMENT** pas recyclables par cette filière en raison de leur composition. Ils doivent être éliminés avec les ordures ménagères ou ramenés aux points de vente.

Nous remercions la population de bien vouloir respecter cette consigne car l'élimination de ces sacs par la filière du papier recyclé entraîne une diminution de 10 % sur la valeur de la marchandise, ce qui peut représenter annuellement la somme de Fr. 1'400.00.

Nous vous remercions pour votre compréhension. o

CONSEIL COMMUNAL

### PASSEPORT VACANCES

Pour vos enfants !

Sauf miracle, il n'y aura pas de PASSEPORT- VACANCES en 2014 !

A moins d'un retournement de situation de dernière minute, le Passeport-vacances du Noirmont-Les Bois n'aura pas lieu l'année prochaine. Le manque d'investissement des parents en est la principale cause !

Il faut savoir que sa bonne organisation dépend aussi de l'implication des parents. Pour Le Noirmont, il ne reste qu'une personne désireuse de prendre en charge l'organisation de cette manifestation. L'association du PAS-VAC cherche donc activement de nouvelles forces vives motivées afin de renforcer son comité et ainsi de continuer à offrir à nos enfants des activités originales et variées lors de la dernière semaine de leurs vacances d'été. Mais sans votre aide, cela ne sera pas possible, alors, **ON COMPTE SUR VOUS !**

Toutes personnes intéressées (Parents, Grands-Parents, etc.) peuvent contacter Yannique Rérat (tél. 032 953 10 86) ou Rachel Cattin (032 953 12 89) pour de plus amples renseignements.

PASSEPORT-VACANCES

## TRAVAUX DE VIABILITÉ LE PLANE-PERCÉ, DERRIÈRE LAI BÂME

Dans le cadre de la réalisation des travaux de viabilité le Plane-Percé et Derrière Lai Bâme, il sera une nouvelle fois nécessaire de procéder à la fermeture de la route à la rue du Doubs, ceci durant toute la journée du

**17 septembre 2013**

Ces travaux sont nécessaires à la suite de modifications techniques de l'entreprise Swisscom.

Nous remercions les usagers pour leur compréhension.

CONSEIL COMMUNAL